

# Salubrité publique : la réalité sous les mots

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1983)**

Heft 694

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025051>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tration fédérale laisse le champ libre aux associations bien organisées.

Cette fragmentation de la politique de formation professionnelle, dont l'élaboration du contenu est laissée à l'appréciation des groupes d'intérêt, relève à l'arrière-plan les aspects généraux de la formation: ainsi, lors de la préparation du règlement de la profession d'employé de commerce, la différenciation entre les options «langues» et les options «gestion» a été maintenue malgré les objections des pédagogues. Le «besoin» de l'économie a été considéré comme suffisant. Ce qui n'a pas évité le mécontentement ultérieur des petites et moyennes entreprises, plus intéressées à du personnel administratif polyvalent.

## SALUBRITÉ PUBLIQUE

### La réalité sous les mots

*Moins d'Etat: le slogan a encore de belles heures (plus ou moins électorales) devant lui. Nul doute, du reste, que la critique des interventions étatiques doit être menée avec ténacité, comme celle d'autres organisations marquantes du secteur privé, par exemple: il y va d'une indispensable transparence, de la lutte contre un gaspillage institutionnel, de l'amélioration du fonctionnement concret de la démocratie (économique).*

*Mais il y a loin de ces ambitions-là aux menées que recouvre l'utilisation systématique de ce slogan dans la prose conservatrice: là, il marque surtout l'opposition à l'Etat social, la réticence vis-à-vis de toute forme de contrôle du pouvoir économique privé, l'espoir d'une «privatisation» de certains secteurs publics jugés rentables.*

*Dans cette confusion savamment organisée, c'était un travail de salubrité publique que de chercher à jeter bas les masques, à établir le constat de la politique menée jusqu'ici, à cerner les bases d'une politique réellement critique. C'est ce terrain-là qu'ambitionnent d'occuper deux publications qui vont sortir d'ici peu: un fascicule du Parti socia-*

*liste suisse, tout d'abord, une soixantaine de pages publiées par un groupe de travail (case postale 4084, 3001 Berne), titre: «Moins d'Etat ou Etat-providence? Une analyse de l'idéologie du «moins d'Etat», un titre plus rébarbatif que le contenu lui-même, clairement organisé en chapitres courts et*

*soigneusement documentés, portrait de l'Etat, réfutation des critiques et propositions constructives (ci-contre: un exemple); et début septembre, une somme signée Jean-Noël Rey, à paraître aux éditions Réalités sociales (case postale 797, 1001 Lausanne), «Trop d'Etat?».*

## Ce que «Moins d'Etat» peut coûter aux citoyens

### EXEMPLE: L'ASSURANCE MALADIE

Les subventions de la Confédération à l'assurance maladie ont été diminuées de 10 % en 1975 et 1976, puis de 11,5 % en 1977. Elles furent alors, malgré l'augmentation du coût de la vie et le renchérissement dans le domaine de la santé, "gelées" à leur niveau de 1976, puis de nouveau diminuées, de 5 %, à partir de 1981.

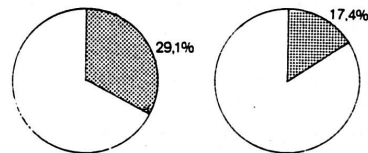
Par ces réductions, la Confédération a épargné, au total, sur le dos des caisses maladie, environ 2 milliards. Voyons quel en fut l'effet sur les primes:

#### Exemple

Primes d'assurance pour les soins médicaux d'une famille avec deux enfants, en ville de Berne, groupe I, tarif normal:

	1974	1982
Cotisation payée par l'affilié	Fr. 817.--	Fr. 2'132.--
Contribution fédérale	Fr. 335.--	Fr. 448.--

Part de la Confédération aux dépenses brutes des assurances maladie



Source: Concordat des caisses maladie suisses, 18.8.82

La réduction des dépenses dans le domaine social atteint particulièrement les familles à bas revenus. Car lorsque l'Etat diminue ses dépenses, cela ne signifie pas, le plus souvent, une économie réelle. C'est seulement un transfert sur d'autres, et ce sont finalement les ménages privés qui en supportent les conséquences.

Dans le domaine social, les revenus les plus bas sont toujours les plus touchés.